

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| 0 Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Matricule : 1135 Société : ROYAL AIR MAROC

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

ELLAKHDI Abdelmoula

Date de naissance :

01-01-1947

Adresse :

Résidence ENNAJD IN EL APT 233 Avenue STENDHAL CASABLANCA

Tél. : 0522 251179

Total des frais engagés 4519,60 # Dhs

Cachet du médecin :

Dr. ESSALIME Karima  
Ophtalmologue  
146 Bd Joulane Appt 1 Salmia 2  
Casq - Tél: 0522 57 00 55

Date de consultation : 21/06/2022

Nom et prénom du malade : Ellakhdi Abdelmoula Age : .....

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affe. Tin oculaine

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : .....

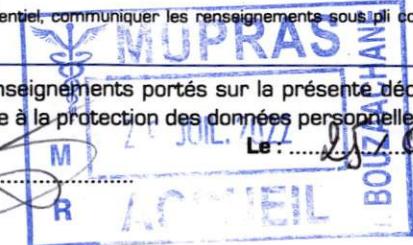
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 21/06/2022

Signature de l'adhérent(e) :



## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
21/06/2022	Ps		210,00	 Dr. ESTA Ophidien 18d Joubert Apt 57000 G - Tel: 0522 51 00 90

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<p><b>PHARMACIE ACHRAF</b>  <b>Dr. Slimane Slimane</b>          s. Annajd - Bd Anwar El-Sadat - Casablanca - CASA          Tel.: 05 22 98 97 63 Fax : 05 22 99 64 17</p>	21.06.22	169,60

INPE-09200145

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

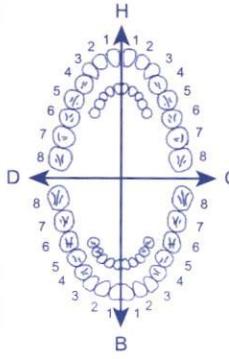
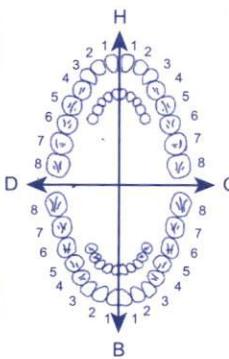
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
LUNETTE ISPAIM 484, Rue Anglais Bhira Jdida - Casablanca	25/7/12					4100,00

## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

## Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 00000000 35533411	G 21433552 00000000 00000000 11433553	B	COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
	<b>[Création, remont, adjonction]</b> Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DATE DU DEVIS <input type="text"/>
				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>

Dr. ESSALIME KARIMA

Spécialiste de la chirurgie et  
des maladies des yeux  
Ophtalmologie pédiatrique  
Cataracte - Angiographie & Laser  
Lentilles de contact +



الدكتورة الساليم كريمة

اختصاصية في أمراض و جراحة العيون  
جراحة المياه البيضاء (الجلالة) بالليزر  
طب العيون للأطفال  
تصوير أوعية الشبكية و الليزر  
العدسات الاصنفية

21 juin 2022

Mr. ELLAKHDI Abdelmoula

147,00

THEALOSE [Qte : 1]



1 goutte 3 fois par jour , dans les deux yeux, pendant 1 Mois

22,50

FLUCON COLLYRE



1 goutte 2 fois par jours pdt 05 jours

1 goutte le soir pdt 05 jours, dans les deux yeux

169,60

PHARMACIE  
Dr. Sliman  
Rés. Annajd - Bd Anwar  
Tél.: 05 22 98 97 63



Dr. ESSALIME Karima  
Ophthalmologue  
6, Bd Joulane App. 1 Salmia 2  
Casa - Tél: 0522 57 00 55



LABORATOIRES SOTHEA  
F-92563 Rueil-Malmaison Cedex  
4, rue Henri Sellier-Claire Deville

Lot : 16991  
Exp : 03 2023

FLUCON®  
COLLYRE



146,Boulevard Joula  
05 22 57 00 55 :

IC

2023-11  
2021-12  
LOT  
625325



-Salmia 2 - Casablanca. GSM: 0

الجولان، شقة رقم 1، الطابق 1

5204047 / INPE: 091034553



نظارات إسلام  
LUNETTES ISLAM

184, Rue des Anglais Bhira JADIDA  
Casablanca

RC Casa 264242 - Patente : 30011275

ICE : 002212845000044

IF : 30011276 - INP : 33610708

**Facture** C002293

M ELLAKHD

## Casablanca, le

25/7/22

Do it

Nature des Verres	Vision de loin	Vision de Prés	Doubles foyers	Varilux
ORTA AR ORTA BL	OD OG	OD OG	OD OG	OD OG
Monture	Métal	Plastique		
V.L. : - OD	(90° - 0,2f) +1			700,00
- OG	(65° - 0,16) +1			700,00
V.P. : - OD	(90° - 0,2f) +4			500,00
- OG	(65° - 0,16) +4			500,00
ADD./	Bihira Jidida - Casablanca 184, Rue Augias			
TOTAL	LUNETTE ISLAM			2000,-

**Arrêtée la présente facture à la somme de**

quatre Mille cent

**Dr. ESSALIME KARIMA**

Spécialiste de la chirurgie et  
des maladies des yeux  
Ophtalmologie pédiatrique  
Cataracte - Angiographie & Laser  
Lentilles de contact



**الدكتورة السالمي كريمة**

اختصاصية في أمراض و جراحة العيون  
جراحة المياه البيضاء (الجلالة) بالليزر  
طب العيون للأطفال  
تصوير أوعية الشبكية و الليزر  
العدسات الاصنفية

21 juin 2022

**Mr. ELLAKHDI Abdelmoula**

1/ Monture pour vision de loin + verres correcteurs  
Organiques Antireflets, Amincis

VL : OD = +1.00 (-0.25 à 90)

OG = +1.00 (-0.50 à 65)

2/ Monture pour vision de près + verres correcteurs

VP : ODG = Add : +3.00



Dr. ESSALIME Karima  
Ophtalmologue  
146, Bd Joulane Appt 1 Salmia 2  
Casab - Tél: 0522 579055

146 ,Boulevard Joulane ,Appartement 1, 1er Etg - Salmia 2 - Casablanca. GSM: 06 67 66 89 60  
05 22 57 00 55 ، شارع الجولان، رقم 1، الطابق الأول - السالمية 2، الهاتف :

ICE: 00178165300094 / IF: 15204047 / INPE: 091034553